

ZB MED - Informationszentrum Lebenswissenschaften

Traité descriptif des maladies de la peau

symptomatologie et anatomie pathologique

Atlas de 54 planches - comprenant 212 dessins ... un texte explicatif

Leloir, Henry

Paris, 1889

ZB MED - Informationszentrum Lebenswissenschaften

Shelf Mark: Ui VI 1615

PLANCHE XX LÈPRE. GANGRÈNE CUTANÉE D'ORIGINE TROPHIQUE.

[urn:nbn:de:hbz:38m:1-117519](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:38m:1-117519)

PLANCHE XX

LÈPRE. GANGRÈNE CUTANÉE D'ORIGINE TROPHIQUE.

Fig. 1.

Cette figure, tirée du travail de l'un de nous (Leloir) intitulé : *Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur les affections cutanées d'origine nerveuse*, Paris, 1884, représente une coupe de la peau d'un doigt d'un lépreux mixte, durci d'après les procédés ordinaires après injection préalable des artères collatérales au moyen d'une masse au bleu de Prusse.

Coloration consécutive à la purpurine. Grossissement 60/1.

d, épiderme corné.

s, stratum lucidum.

m, corps de Malpighi. L'épiderme est décollé par suite d'un défaut de préparation à gauche de la figure.

a, lépromes.

a', a'', infiltrations lépreuses plus profondes. On voit que ces lépromes se rencontrent surtout autour des vaisseaux.

l, lymphatique fortement dilaté.

v, espaces ou fentes lymphatiques en quelque sorte injectés par l'infiltrat lépreux.

e, e, artères presque complètement oblitérées et à parois excessivement épaissies.

Fig. 2.

Cette figure, tirée du travail de l'un de nous (Leloir) intitulé : *Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur les affections cutanées d'origine nerveuse*, Paris, 1884, représente une coupe du derme du doigt d'un lépreux (lèpre mixte) durcie d'après les procédés ordinaires.

Coloration à la purpurine. Grossissement 120/1.

a, artère fortement sclérosée dont la lumière est excessivement réduite.

a', artère excessivement sclérosée dont la lumière a disparu.

n, n, faisceaux nerveux dans lesquels les tubes nerveux ont presque complètement disparu.

i, périnévrite.

Fig. 3.

Cette figure, tirée du travail de l'un de nous (Leloir) intitulé : *Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur les affections cutanées d'origine nerveuse*, Paris, 1884, représente une portion d'une coupe d'un nerf collatéral du doigt d'un lépreux anesthésique. Le nerf collatéral a séjourné pendant vingt-quatre heures dans l'acide osmique. Grossissement 200/1.

On voit que les faisceaux nerveux ne contiennent plus que quelques tubes sains ; tous les autres sont complètement dégénérés.

a, légère infiltration lépreuse autour du périnèvre (périnévrite lépreuse).

d, périnèvre un peu épaissi.

n, les quelques tubes nerveux sains dont la myéline est colorée en noir par l'acide osmique.

Fig. 4.

Cette figure, tirée du mémoire de l'un de nous (Leloir) intitulé : *Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur les affections cutanées d'origine nerveuse*, Paris, 1881, représente un faisceau de tubes nerveux atteints de névrite dite parenchymateuse, dans un cas de gangrène cutanée d'origine trophique rappelant au plus haut degré la lèpre dite lazarine (Érythème lépreux bulleux et escharotique).

Les filets nerveux cutanés d'où provient la préparation, représentée partiellement dans cette figure, ont été traités par les procédés classiques : séjour pendant vingt-quatre heures dans l'acide osmique, puis vingt-quatre heures dans le picro-carmin. Grossissement 300/1 environ.

g, g, gaines vides.

m, m, tubes nerveux en voie d'altération.

n, tube nerveux sain.

Fig. 5.

Cette figure, tirée du mémoire de l'un de nous (Leloir) intitulé : *Recherches cliniques et anatomo-pathologiques sur les affections cutanées d'origine nerveuse*, Paris, 1881, représente un tube nerveux en voie d'altération provenant d'un point de la préparation précédente. Grossissement 350/1.

a, noyaux de la gaine qui ont considérablement proliféré.

m, myéline fragmentée en gouttelettes.

r, corps granuleux.

Fig. 6.

Cette figure, tirée du mémoire de V. Cornil intitulé : *Note sur le siège des parasites de la lèpre*, publié en 1884 à la Société médicale des hôpitaux, représente une coupe de léprome dermique avec les bacilles lépreux renfermés dans les cellules du léprome.

Durcissement dans l'alcool. Coloration au violet de méthylaniline avec lavage consécutif dans une solution de carbonate de soude à 1/400. Grossissement 300/1.

Fig. 7 et 8.

Ces figures, tirées du mémoire précité de Cornil, représentent une cellule du tissu conjonctif remplie de bacilles lépreux et de spores.

Durcissement dans l'alcool. Coloration au violet de méthylaniline, avec lavage consécutif dans une solution de carbonate de soude à 1/400. Grossissement 300/1.

Fig. 1.

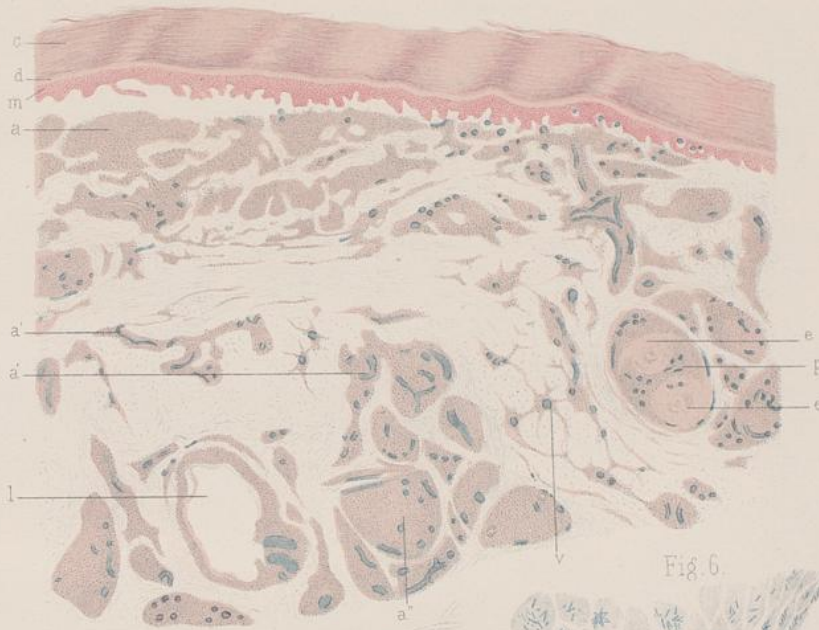


Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 4.

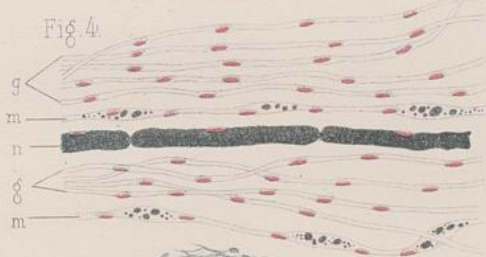


Fig. 3.

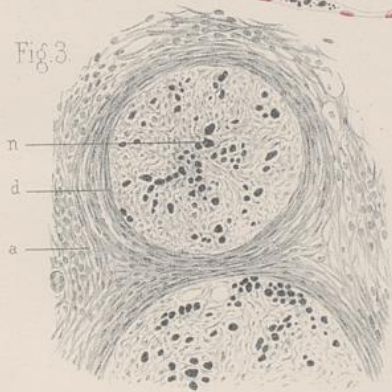


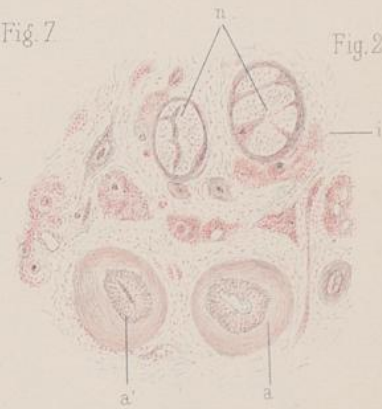
Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 2.



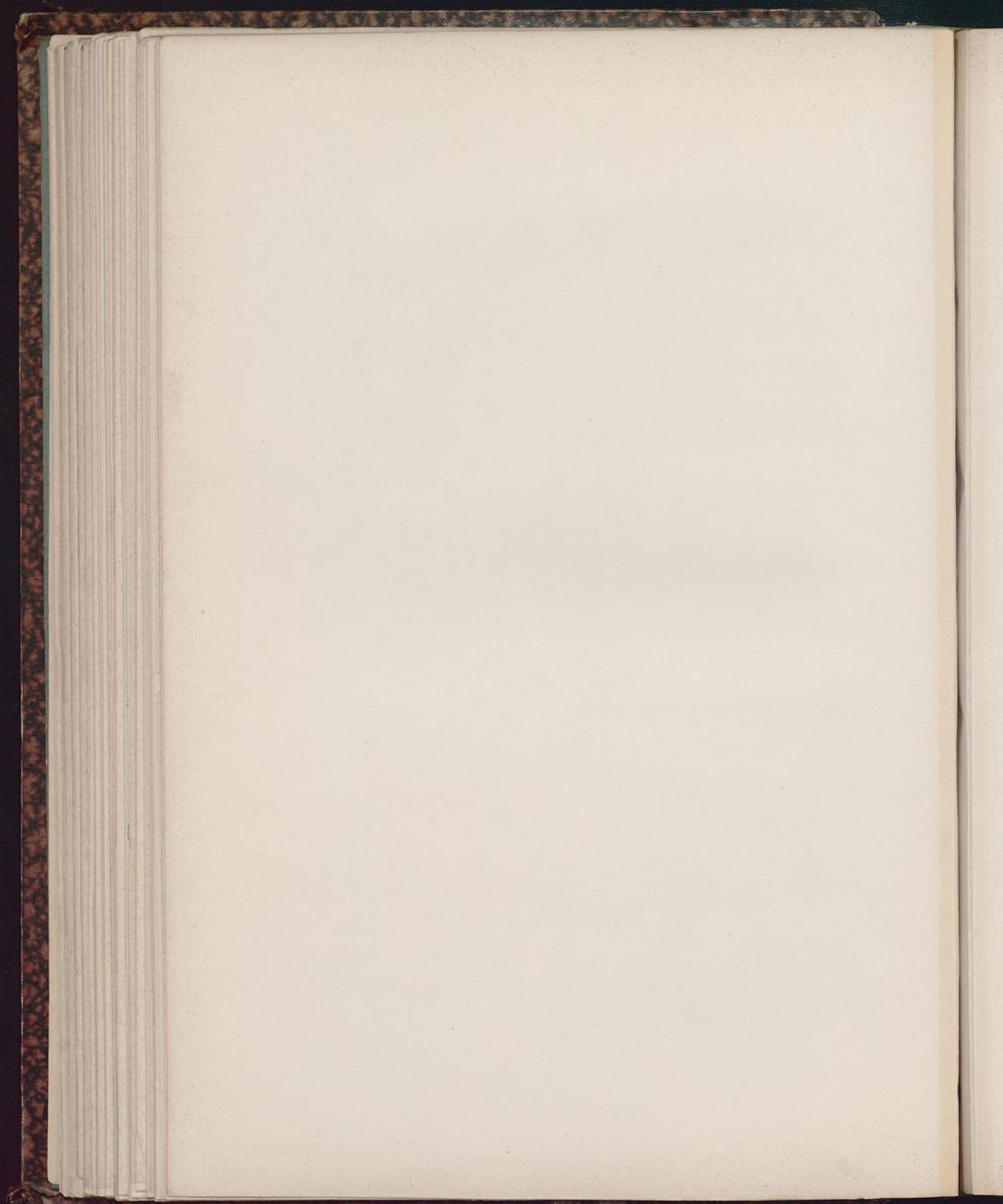


PLANCHE XXI

LÈPRE.

Fig. 1.

Cette figure (tirée du *Traité de la lèpre*, publié par l'un de nous) (Leloir) représente la disposition des bacilles lépreux dans le derme).

Coloration d'après le procédé de Ehrlich. Grossissement 300 diamètres.

c, couche cornée de l'épiderme.

m, corps de Malpighi.

i, intervalle linéaire mince sans bacilles, qui sépare constamment l'épiderme (dépourvu de bacilles), du derme qui en est bourré.

b, b, bacilles réunis en groupes, en boules buissonneuses.

d, tissu conjonctif du derme.

v, vaisseau.

n, noyau.

Fig. 2.

Cette figure (tirée du *Traité de la lèpre*, publié par l'un de nous) (Leloir) représente une coupe longitudinale d'un nerf périphérique, lèpre mixte).

Coloration d'après le procédé de Ehrlich. Grossissement 400 diamètres.

t, t, tubes nerveux complètement dégénérés.

m, m, quelques vestiges de leur myéline sous forme de gouttelettes.

n, noyau.

b, bacilles réunis en groupes, en amas.

Fig. 3.

Cette figure (tirée du *Traité de la lèpre*, publié par l'un de nous) (Leloir) représente une coupe de langue atteinte de lèpre systématisée tégumentaire, examinée à un très fort grossissement).

Coloration d'après le procédé de Ehrlich. Grossissement 600 diamètres.

b, bacilles lépreux réunis en groupes.

z, z, amas zooglœiques, grosses boules de bacilles.

c, bacilles disposés en chaînettes.

Fig. 4.

Cette figure (tirée du *Traité de la lèpre*, publié par l'un de nous) (Leloir) représente une coupe de testicule atteint d'orchite lépreuse.

Coloration d'après le procédé de Ehrlich. Grossissement 600 diamètres.

c, coupe d'un tube séminifère renfermant des bacilles isolés ou groupés dans son intérieur.

b, b, bacilles isolés ou groupés situés dans l'infiltrat lépromateux t, n.

e, lacune produite par la chute de l'épithélium d'un tube séminifère (atteint ou non de nécrose de coagulation comme c', c').

c', c'', tubes séminifères.